

Tableau A-1

<b>TRAJECTOIRE D'UN USAGER EN PROVENANCE D'UN CENTRE HOSPITALIER (CH) OU D'UN MILIEU DE RÉADAPTATION AYANT POUR DESTINATION UN CHSLD (NOUVELLE ADMISSION OU RETOUR) OU UNE RI ACCUEILLANT OU NON DES USAGERS VULNÉRABLES À LA COVID-19 (INTÉGRATION OU RÉINTÉGRATION) EN FONCTION DU PALIER D'ALERTE ORANGE ET ROUGE</b>		
Accueil et dépistage d'un usager en fonction du palier d'alerte et selon sa situation	Palier d'alerte orange	Palier d'alerte rouge
Usager rétabli de la COVID-19 en CH ou en milieu de réadaptation : ceux où le transfert se fait le jour même ou le lendemain de la levée des mesures d'isolement soit dans un délai de 24 heures et moins <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun test de dépistage nécessaire.</li> <li>• Accueil en zone froide<sup>2</sup> en CHSLD ou en RI.</li> <li>• Pas d'isolement préventif.</li> </ul>	
Séjour de 14 jours et plus en CH ou en milieu de réadaptation où il n'y a pas d'éclosion s'assurer de l'application rigoureuse des mesures PCI pendant le transfert  Séjour de 14 jours et plus en CH ou en milieu de réadaptation où il a une ou plusieurs éclosions s'assurer de l'application rigoureuse des mesures PCI pendant le transfert  Séjour en CH ou en milieu de réadaptation entre 24 heures et moins de 14 jours s'assurer de l'application rigoureuse des mesures PCI pendant le transfert	Faire test de dépistage à tous les usagers  ➤ Test de dépistage négatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sans symptôme compatible à la COVID-19 : isolement préventif de 14 jours                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accueil en zone tiède<sup>3</sup> au CHSLD ou dans la RI prévu par le mécanisme d'accès ou retour dans son CHSLD ou la RI.</li> <li>○ Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours.</li> </ul> </li> <li>○ Avec symptômes compatibles à la COVID-19 : isolement préventif de 14 jours                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Procéder à la recherche d'autres virus respiratoires ou autres virus.</li> <li>○ La durée de l'isolement préventif pourrait être augmentée selon les résultats des investigations supplémentaires.</li> <li>○ Accueil en zone tiède au CHSLD ou dans la RI prévu par le mécanisme d'accès ou retour dans son CHSLD ou la RI.</li> <li>○ Évaluation clinique et procéder à un deuxième test de dépistage 48 h<sup>4</sup> après l'accueil dans le milieu de vie selon l'évaluation.</li> <li>○ Attendre les résultats des recherches liés à d'autres virus respiratoires ou autres virus pour lever les mesures d'isolement liées à la COVID-19.</li> <li>○ Appliquer les mesures usuelles pour éviter la propagation du virus identifié.</li> <li>○ Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours.</li> </ul> </li> </ul> ➤ Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement <sup>5</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accueil en zone chaude<sup>6</sup> au CHSLD ou dans la RI prévu par le mécanisme d'accès si déjà cas de COVID-19 dans le CHSLD ou la RI.</li> </ul> OU <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accueil en zone chaude dans le CHSLD dédié COVID-19 + ou la RI sur le territoire selon l'organisation de soins et de services régionale.</li> </ul> OU <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accueil en zone tampon zone<sup>7</sup> chaude.</li> </ul>	
Consultation de moins de 24 heures dans un CH ou consultation médicale dans une clinique externe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun test de dépistage et aucun isolement préventif de 14 jours à son retour dans son CHSLD ou dans la RI.</li> <li>• Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours.</li> </ul>	

Tableau A-1

<b>TRAJECTOIRE D'UN USAGER EN PROVENANCE D'UN CENTRE HOSPITALIER (CH) OU D'UN MILIEU DE RÉADAPTATION                      AYANT POUR DESTINATION UN CHSLD (NOUVELLE ADMISSION OU RETOUR) OU UNE RI ACCUEILLANT OU NON DES USAGERS VULNÉRABLES À LA COVID-19 (INTÉGRATION OU RÉINTÉGRATION)                      EN FONCTION DU PALIER D'ALERTE VERT ET JAUNE</b>		
Accueil et dépistage d'un usager en fonction du palier d'alerte et selon sa situation	Palier d'alerte vert	Palier d'alerte jaune
Usager rétabli de la COVID en CH ou en milieu de réadaptation : ceux où le transfert se fait le jour même ou le lendemain de la levée des mesures d'isolement soit dans un délai de 24 heures et moins <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun test de dépistage nécessaire.</li> <li>• Accueil en zone froide en CHSLD ou en RI.</li> <li>• Pas d'isolement préventif.</li> </ul>	
Séjour de 14 jours et plus en CH ou en milieu de réadaptation où il n'y a pas d'éclosion  3 conditions doivent être réunies pour un transfert en zone froide : 1. Provenir de 14 jours et plus d'un milieu froid 2. Vacciné depuis 28 jours et plus 3. Sans symptômes compatibles à la COVID-19 ou n'a pas été en contact étroit d'un cas confirmé COVID depuis 14 jours.  Dès qu'une des conditions n'est pas rencontrée : -Isolement préventif 14 jours ou isolement selon les critères de rétablissement	<p><u>Usager ne présentant aucun symptôme et application rigoureuse des mesures PCI durant transfert</u> : Aucun test de dépistage</p> <p><b>Si l'usager est vacciné depuis 28 jours et plus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil en zone froide au CHSLD ou dans la RI prévu par le mécanisme d'accès ou retour dans son CHSLD ou la RI;</li> <li>• Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours.</li> </ul> <p><b>Si l'usager n'est pas vacciné ou est vacciné depuis 28 jours et moins :</b></p> <p><b>Se référer aux mesures des paliers d'alerte rouge et orange.</b></p> <p><u>Usager présentant des symptômes compatibles à la COVID-19</u> : Faire test de dépistage.</p> <p><b>Se référer aux mesures des paliers d'alerte rouge et orange.</b></p>	
Séjour de 14 jours et plus en CH ou en milieu de réadaptation où il a une ou plusieurs éclosions  OU  Séjour en CH ou en milieu de réadaptation entre 24 heures et moins de 14 jours	<p><u>Usager présentant ou non des symptômes compatibles à la COVID-19</u> : Faire test de dépistage.</p> <p><b>Se référer aux mesures des paliers d'alerte rouge et orange.</b></p>	

Tableau A-1

Consultation de moins de 24 heures dans un CH ou consultation médicale dans une clinique externe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun test de dépistage et aucun isolement préventif de 14 jours à son retour dans son CHSLD ou dans la RI.</li> <li>• Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours.</li> </ul>
--	--

<sup>1</sup> Dans certaines circonstances, en fonction de l'organisation des services et de la situation épidémiologique, un délai maximum de 48 heures pourrait s'appliquer.

<sup>2</sup> Zone froide : usager/résident sans COVID-19 et se référer aux directives ministérielles sur le port des ÉPI.

<sup>3</sup> Zone tiède : usager/résident en transition, en provenance d'un autre milieu ou lors d'une admission où il doit être placé en isolement préventif de 14 jours. Le personnel doit porter l'ÉPI complet (protection oculaire, masque selon les directives en vigueur, blouse et gants) et le retirer au sortir de la chambre.

<sup>4</sup> Dans certaines circonstances, en fonction de l'organisation des services et de la situation épidémiologique, un deuxième test de dépistage pourrait être réalisé dans un délai de 72 heures.

<sup>5</sup> Critères pour le rétablissement de la personne : Pour être considéré comme rétabli, il est acceptable d'appliquer le critère de 10 jours après le début de la maladie aiguë ou 21 jours pour les usagers ayant été admis aux soins intensifs et 28 jours pour les usagers sous corticostéroïdes ou immunosupprimés pour lever les mesures d'isolement et ce, pourvu que la personne réponde aux critères cliniques, déjà recommandés pour la levée des mesures d'isolement, soit 48 heures sans fièvre (sans prise d'antipyrétique) et amélioration des symptômes depuis au moins 24 heures (excluant la toux, l'anosmie et l'agueusie résiduelles). Pour les personnes testées positives à la COVID-19 avec présence de variant, un test de dépistage est requis 48 heures avant la levée de l'isolement.

<sup>6</sup> Zone chaude : Cas COVID-19 confirmés et le personnel doit porter l'ÉPI complet selon les directives en vigueur dont la directive sur la mise en œuvre de la gestion du risque d'exposition aux aérosols de SRAS-CoV-2 des travailleurs de la santé dans les milieux de soins DGGMO-003.

<sup>7</sup> Zone tampon : Solution de dernier recours et est réservée aux usagers qui ne peuvent pas rester dans leur milieu de vie lorsque les conditions (aménagement, profil clinique) ne permettent pas un isolement à la chambre ou lorsque l'ensemble du milieu de vie peut être infecté (milieu de vie de type familial). À l'arrivée en zone tampon, déterminer la zone tiède ou chaude, en fonction de sa condition clinique.